

## Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

### " Un territoire plein d'Énergie "

Il y a huit ans, en février 2016, notre association Forum citoyen organisait une soirée-débat intitulée « Autonomie énergétique au Pays des Herbiers ? ». Une étude montrait que nous pouvions produire 61 % de l'énergie qui nous était nécessaire, avec l'éolien, le solaire, le bois et la méthanisation.

La question est toujours d'actualité. Pour rattraper le retard de la France, la loi APER d'accélération de la production d'énergies renouvelables (mars 2023), institue que **les communes doivent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones où elles souhaitent voir des projets s'implanter.**

C'est intéressant, car il n'est pas impossible que nous puissions aller au-delà des 61 % précédemment évalués. Mais surtout, cette démarche volontariste doit permettre de booster les projets. Sachant par ailleurs que nous avons la chance d'avoir sur notre territoire l'association Solaireau, dont ce type d'initiatives est la raison d'être.

#### Un maire peu concerné

Mais cela semble mal engagé avec Christophe Hogard, lequel considère que les énergies renouvelables ne sont pas son problème, car... la Vendée, avec l'éolien en mer, ferait sa part !

Il ne faut donc pas s'étonner que le potentiel **éolien** soit totalement bloqué dans le Plan-climat-air-énergie territorial (PCAET) suite à l'opposition du Puy du Fou. Par contre, s'agissant du bois, notre communauté de communes aurait l'intention de lancer un 3<sup>ème</sup> réseau de chaleur, après la chaufferie créée en 2008. La **méthanisation**, quant à elle, semble toujours ne dépendre que des éventuelles initiatives privées (voir Biogasyll et les frères Pineau, agriculteurs). Cette nouvelle loi pourrait permettre réétudier la question.

Pour ce qui est du **solaire**, même si pas mal de friches et de terrains délaissés s'y prêtent, notre plan d'urbanisme (PLUI) ne prévoit pas de zones pouvant accueillir des petits parcs de panneaux photovoltaïques au sol. Le maire concède la possibilité d'en installer sur les bassins d'orage, mais le refuse sur les terrains classés A (agricultures) ou N (nature). Autant dire qu'il en empêche une grande partie.

Notre communauté de communes a pourtant créé une société de projets avec Vendée Energie pour la production d'énergie verte locale. Sauf qu'elle se limite à la production publique ; toutes les initiatives privées en sont exclues, ce qui constitue là aussi un frein très dommageable.

#### Une consultation de la population a minima

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, les communes ont l'obligation de faire remonter toutes les zones disponibles pour les énergies renouvelables. Après les déclarations du maire, à l'heure où nous écrivons, nous sommes inquiets de voir le projet APER des Herbiers.

Du 19 avril au 24 mai 2024, une consultation publique a minima était lancée. En amont, nos élu.es ont fait part de la crainte que très peu de personnes soient informées de ce type d'enquête, et ont proposé d'organiser une exposition présentant les enjeux énergétiques pour notre territoire. La réponse du maire a été négative...

## Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

### Tourisme : la saison est lancée ; nos atouts sont nombreux !

Ça y est... Depuis quelques semaines déjà, la saison touristique est lancée. Les beaux-jours ont beau être rares, les touristes sont déjà nombreux. Et, une nouvelle fois, aux Herbiers, nous sommes prêts à proposer aux touristes, et aux habitants de notre commune l'ensemble de nos magnifiques sites touristiques et les nombreuses animations qui feront vivre notre ville tout au long de l'été.

Depuis plusieurs années, tant au niveau de la Ville des Herbiers que du Pays des Herbiers, dans la lignée de l'excellente saison 2023, nous voulons poursuivre sur notre lancée et monter en gamme. Pourquoi ? Tout simplement pour ne pas nous reposer sur nos lauriers, mais surtout pour proposer à nos visiteurs un accueil toujours plus qualitatif.

#### Une montée en gamme !

Concrètement, nous travaillons sur quatre axes principaux. Le premier est d'attirer les touristes en centre-ville, dans nos commerces, dans nos restaurants... afin de faire vivre toujours plus notre cœur de ville, qui est, je le rappelle, une de nos priorités. Monter en gamme, c'est

aussi proposer des animations familiales aux habitants des Herbiers qui restent chez eux pendant les mois d'été. Le programme sera dévoilé prochainement ; il promet d'être riche, complet et divers.

Nous avons la chance d'avoir à deux pas de chez nous le Puy du Fou, une fois de plus récemment récompensé pour la qualité, la beauté et l'excellence de ses spectacles. Cette locomotive accueille 2,6 millions de visiteurs et ses retombées économiques sont évaluées à près d'un demi-milliard d'euros... C'est énorme, et notre commune en profite largement. Aussi, notre enjeu est de faire découvrir aux visiteurs du Puy du Fou, les autres offres touristiques marquantes au Pays des Herbiers.

#### Une offre adaptée

Nous devons donc avoir une offre adaptée aux trois types de visiteurs qui viennent chez nous : une clientèle internationale et nationale, une clientèle vendéenne, une clientèle plus locale. Elles ont, chacune, leurs spécificités et leurs attentes. C'est pour cela qu'avec le Pays des Herbiers, nous avons présenté une grande variété d'offres touristiques.

Parmi les projets phare de l'année, on note la mise en valeur et la renaturation du Mont des Alouettes, portées par le Département de la Vendée. Il s'agit d'offrir au public un lieu d'exception, à la hauteur de la réputation et de l'histoire du site, un lieu ouvert, touristique, animé et qui fera toujours la fierté des Herbriens.

On compte aussi le projet que nous avons lancé autour du Château d'Ardelay. Les travaux touchent à leur fin, tant au niveau de l'esplanade que de l'avenue Clemenceau. Ils devraient se terminer durant l'été. Il s'agit, vous le savez, de faire du château d'Ardelay, un nouveau pôle culturel supplémentaire avec un programme d'expositions de haut niveau. Nous y reviendrons.

Enfin, porté par la Communauté de communes du Pays des Herbiers, le château du Boitissandeau va pouvoir sortir de l'ombre. Il s'agit d'un projet à moyen terme, mais d'ores et déjà, nous savons que ce bâtiment et les jardins qui l'entourent vont être rachetés d'ici la fin de l'année, par la Communauté de communes.

Les Herbiers, ville touristique ? Sans aucun doute ! Compter sur nous pour le faire fructifier.

Bien cordialement.

**La majorité municipale  
avec Christophe Hogard**